

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 10 AVRIL 2007

À une assemblée spéciale du conseil municipal convoquée par M. le Maire suppléant, Sylvain Gagnon, tenue à l'endroit ordinaire des sessions, mardi le 10 avril 2007, à 19h00, à laquelle session étaient MM. les conseillers André Desrochers, Denis Prescott, Jacques Martial et Guy Corriveau sous la Présidence de monsieur le Maire suppléant, Sylvain Gagnon.

La secrétaire-trésorière par intérim est présente.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire suppléant déclare l'assemblée ouverte après vérification du quorum.

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité sont présents.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

120-04-2007 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyée par M. Guy Corriveau il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur le maire suppléant procède à la lecture de l'avis de convocation dont les sujets à être traités sont les suivants :

1. Présentation des états financiers 2006
2. Engagement des vérificateurs pour l'année 2007
3. Paiement de la facture pour les vérificateurs

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

121-04-2007 Sur une proposition de M. Denis Prescott, appuyée par M. Jacques Martial il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'avis de convocation soit accepté tel que lu.

Présentation des états financiers par le vérificateur de chez Michaud Desroches.

ÉTATS FINANCIERS

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

121-04-2007 Sur une proposition de M. Guy Corriveau, appuyée par M. André desrochers il est résolu à l'unanimité des conseillers que les états financiers pour l'année 2006 soient acceptés tels que lus par les membres du conseil municipal et présentés par les vérificateurs de la municipalité.

ENGAGEMENT DES VÉRIFICATEURS POUR L'ANNÉE 2007

122-04-2007 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyée par M. Jacques Martial il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Mandeville engage la firme de comptables agréés Michaud Desroches, pour la vérification comptable de l'exercice financier 2007, pour un montant de 7545.00\$, sans les taxes.

PAIEMENT DE LA FACTURE POUR LES VÉRIFICATEURS

123-04-2007 Sur une proposition de M. Jacques Martial , appuyée par M. Denis Prescott il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture des vérificateurs Michaud Desroches au montant de 3785.00\$ plus taxes.

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 10 AVRIL 2007

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

124-04-2007 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyée par M. Guy Corriveau il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 19h10.

Maire suppléant

secrétaire-trésorière et directrice
générale
Par intérim